brillantes.—Que faut-il penser des encre brillantes ? — Origine des plumes métalliques. — Comment ramène-t-on à sa première couleur une encre qui a déjà jauni ? — Fabrication des encres economiques de Lewis, de Ribeaucourt et de Robinson, — Encre violette de Rouen. — Encre de Runge.—Historique de l'encre.— Encres des anciens. — Encres indélébiles.

Pour toute la chronique locale, J. Reboux.

FAITS DIVERS

Léopold, duc de Brabant, qui succède à son père sous le titre de Léopold II, est né en 1835 ; il a épousé en 1853 l'Archiduchesse Marie d'Autriche, fille de l'Archiduc Joseph, Palatin de Hongrie. Le plus jeune fils de Léopold Ier. Philippe, comte de Flandres, est né en 1837; il a un commandement honoraire dans le regiment des Guides. Sa fille unique, la princesse Charlotte, est née en 1840, et a été mariée en 1857, à l'Archiduc Ferdinand Maximilien d'Autriche, frère de l'Empereur régnant François Joseph. On sait qu'en 1864, cette princesse s'est rendue au Mexique pour y prendre le titre impérial et coopérer à la reédification de l'empire de Montezuma sur les ruines de la république Indo-Ibérienne.

— Trois faits ressortent de l'analyse du relevé de l'état civil en France dans les 50 dernières années : 1° l'accroissement des mariages et la diminution à peu près continue de leur fécondité ; 2° et comme conséquence nécessaire, une diminution également sensible de la mortalité, diminution souvent suspendue cependant par les épidémies, les chertés et la guerre ; 3° enfin, un prolongement très accusé de la durée de la vie moyenne.

— Nous pouvons ajouter, dit la *Patrie*, quelques détails à ceux que nous avons donnés sur une audacieuse tentative de vol commise dans un hôtel dont le jardin fait l'angle de la rue Jean-Goujon et des Champs-Elysées.

Les auteurs de ce criminel complot furent aperçus d'une maison faisant face à celle où ils voulaient pénétrer, au moment ou ils escaladaient la muraille du jardin. L'éveil fut aussitôt donné avec discrétion ; on fit entrer des agents de police, et l'on s'empara de ces dangereux aventuriers, qui s'étaient réfugiés, au premier bruit de pas dans les allées, au fond d'un pavillon servant de fumoir au prince M...

L'un de ces misérables est un ancien garçon d'écurie de l'hôtel; le second, un serrurier qui y avait été employé pour les travaux de son état.

Nous avons dit que leur cupidité avait été excitée par les récits chaque jour répétés et amplifiés des richesses extraordinaires déposées dans l'hôtel, à l'occasion d'un mariage dont on s'occupe beaucoup et provenant d'augustes libéralités. Tout le monde a lu cette nomenclature de bracelets d'un demi-million, d'un livre de messe, relié avec des pierres fines, valant 35,000 francs, de robes de tulle, de 80,000 francs. Hier encore, un grand journal ne parlait-il pas d'une autre robe de dentelle évaluée à 150,000 francs ! Le plus piquant de tout cela, c'est que nous sommes en mesure d'affirmer d'une manière formelle que ces prodigalités luxueuses n'ont jamais existé que sous la plume des chroniqueurs en question. Il est certain que Leurs Majestés, qui portent un interêt sympathique aux jeunes époux, sauront leur en donner des preuves ; mais nous croyons savoir aussi qu'elles sont d'une autre nature et ne consistent pas dans les superfluités dont on a parlé.

— On lit dans le *Journal de Charleroi* : « Nous informons nos lecteurs qu'il circule, en ce moment, dans le pays de Charleroi, des pièces d'or fausses de 50 francs. Hier, une de ces pièces est tombée sous la main d'un de nos abonnés ; on ne peut nullement la reconnaître à la vue d'avec une véritable. Elle portait le millésime de 1812 et était à l'effigie de Napoléon Ier. »

Nous ferons remarquer à notre confrère que si ces pièces de 50 francs portent l'effigie de Napoléon Ier, leur fausseté est facile à constater à première vue, attendu qu'on ne frappait pas de pièces de 50 francs sous le premier Empire, mais bien des pièces de 40 francs.

— Louis Huart, le redacteur en chef du *Charivari* qui vient de mourir était né à Trèves, en 1813. Venu à Paris pour y faire son droit, il se sentit attiré vers la littérature. Il débuta par des feuilletons au *Moniteur du Commerce* et par un livre intitulé : *Quand on a vingt ans*. L'auteur en avait vingt-et-un. L'année suivante, il fut attaché au *Charivari*, dont il devint l'un des plus brillants rédacteurs, par le ton incisif, railleur, mordant, avec lequel il traitait toutes les questions, depuis la politique jusqu'au théâtre.

C'est Louis Huart qui inventa ces petites *Physiologies* qui eurent tant de vogue il y a quinze ans. Il publia celle du Garde national, de l'Etudiant, du Flâneur, du médecin, du Tailleur, de la Grisette. On lui doit le texte de plusieurs publications comiques illustrées par Daumier, Grandville, Cham. Il a écrit avec Philippon la *Parodie du Juif errant*. Il a été l'un des collaborateurs du *Musée pour rire*, des *Etrangers à Paris*, du *Cabinet de lecture* de l'*Artiste*, et a rédigé en partie l'*Almanach comique* et l'*Almanach pour rire*, publiés chaque année, depuis 1840.

En 1855, Louis Huart prit la direction des Folies-Nouvelles, où il eut successivement pour associés MM. Altaroche et Duponchel. En 1859, il la céda à Mlle Déjazet, pour se consacrer entièrement au *Charivari*, dont il était rédacteur en chef gerant et l'un des proprietaires.

— Nous ne croyons pas, dit le *Progrès*, de Villeneuve, devoir passer sous silence un acte d'humanité qui fait le plus grand honneur à son auteur :

« Un huissier des contributions directes s'est présenté la semaine dernière à la demeure d'un contribuable de notre ville pour y opérer une saisie. Trouvant la porte fermée, il eut recours à l'intervention de M. le commissaire de police pour pénétrer dans la maison.

» Lorsque la porte fut ouverte, M. le commissaire Cauvin trouva une famille en larmes et dans le plus affreux dénûment. La veille on avait enseveli le chef de cette famille, un vieillard, un ancien instituteur, dont la longue maladie avait épuisé les ressources de ce pauvre ménage.

» M. Cauvin, ému de tant d'infortune, et ne consultant que son cœur, renvoya l'huissier, en lui disant qu'il se portait caution pour la somme due au percepteur, et sortit aussitôt pour se soustraire aux remercîments de ceux qu'il venait de secourir. »

— L'*Evènement* raconte une scène des plus plaisantes, une vraie scène de comédie qui se passait, il y a quelques jours sur l'escalier d'un des plus beaux hôtels, de la rue Blanche.

La maison est occupée, au premier, par son propriétaire et sa femme, heureux d'habiter leur immeuble ; au second, par un vieux garçon fort riche.

Hier, à midi, le monsieur du premier montait, le monsieur du second descendait ; l'un et l'autre paraissaient d'une humeur massacrante. Ils se rencontrèrent à moitié chemin sur l'escalier :

— Monsieur, dit le locataire au propriétaire en le saluant poliment, je descendais chez vous.

— Et moi, monsieur, répond le propriétaire en saluant à son tour, je montais chez vous.

— Je vais vous donner congé.

— J'allais vous prier de me rendre mon appartement.

— Vous ne faites, madame et vous, que tapoter nuit et jour sur un mauvais piano ; ça n'est pas tenable.

— Vous bousculez tous les meubles de votre chambre, quand ma femme et moi nous faisons de la musique ; c'est intolérable.

— Votre musique est déplorable.

— Vous avez l'oreille fausse.

— Je me vante cependant d'avoir toujours passé pour un assez bon musicien, et d'avoir fait mes preuves en ce genre en Italie, où mon nom est assez connu.

— Alors, monsieur, c'est que vous n'avez pas pu, à travers notre plafond, saisir les nuances.

— C'est possible, monsieur.

— Si vous vouliez nous faire l'honneur, à madame et à moi, de venir nous écouter de plus près ?

— Avec grand plaisir.

Aujourd'hui l'harmonie est rétablie, et chaque jour la maison retentit de trios sympathiques. Ce que c'est que de s'entendre !

— On vient d'arrêter à Manchester une vingtaine d'individus coupables d'avoir organisé des combats de chiens, et on les a condamnés pour s'être livrés à ce *brutal passe-temps*.

Je trouve l'arrêt adorable.

Deux braves gens font se prendre à l'oreille leurs boule-dogues — ou leurs caniches. — On les condamne.

Deux boxeurs se brisent la mâchoire ou se décrochent un œil. On nomme le vainqueur *champion national*, et on lui fait, à sa mort, les funérailles d'un ministre.

SOCIÉTÉ DES GLACIÈRES DE PARIS

Glacières réunies des bois de Boulogne et de Vincennes. — Société à responsabilité limitée. — Concessions de 30 années accordées par M. le Préfet de la Seine, Capital 2,500,000 fr. divisés en 5000 actions de 500 fr. au porteur.

La société des glacières de Paris, fondée pour 30 années, a pour but de centraliser le commerce de la glace et de l'eau glacée à Paris.

Elle a pour base :

1° La concession des glacières municipales du Bois de Boulogne ; 2° Une concession pour établir des glacières au Bois de Vincennes ; 3° Divers brevets pris en France, en Angleterre et en Espagne pour la production artificielle du froid et des carafes frappées ; Tout le matériel et l'achalandage de l'ancienne société des glacières réunies de St-Ouen, Gentilly, arrivée à expiration.

La réserve actuelle en magasin s'élève à cinq millions de kilos de glace. La vente de glace dans Paris s'augmente chaque année. Elle s'élèvent actuellement à dix millions de kilos par an. La vente des carafes frappées a dépassé 550,000 carafes en 1865.

La glace se vend 12 centimes le kilo, soit pour 10.000,000 de kilos, fr. 1,200,000
Les carafes frappées donnent 200,000

Soit ensemble 1,400,000
Les frais généraux, droits d'octroi, etc, s'élèvent à 840,000

Soit un bénéfice net annuel de 560.000

Ce qui donne 22 f. 40 °/o du capital ou 112 fr. par action de cinq cents francs. Les bénéfices réalisées par l'ancienne compagnie, font de la nouvelle société, dans les conditions où elle se trouve placée, une affaire tout exceptionnelle tant au point de vue de la sécurité du placement que de l'importance des bénéfices annuels qu'elle est appelée à donner.

Les Glacières contiendront 130 millions de kilos et dans les hivers où la glace viendra à manquer, ce qui d'après les statistiques, se présente en moyenne tous les 4 ans, l'augmentation du prix de vente portera assurément au triple les bénéfices à réaliser.

Les actions sont de 500 fr. payables 100 fr. en souscrivant, 150 fr. à la répartition des titres, et 150 fr. à l'époque qui sera fixée par le conseil d'administration.

La souscription sera ouverte le 14 décembre courant. Le relevé des demandes se fera chaque soir et sans réduction. Toute demande doit être accompagnée du versement de 100 fr. par action et être adressée à M. Ch. Denéchaud, 55, rue Vivienne, à Paris.

On peut aussi déposer les fonds au crédit de M. Denéchaud, à la Banque de France et dans ses succursales. 5724

COMMISSION DES FINANCES DU MEXIQUE.

TIRAGE
DES OBLIGATIONS MEXICAINES

Le 2 JANVIER prochain, le *deuxième tirage* des Obligations mexicaines de la 1re série et le *premier tirage* des Obligations mexicaines de la 2e série auront lieu publiquement à Paris, au Cirque de l'Impératrice (Champs-Elysées), à 10 heures précises du matin.

TIRAGE DE LA 1re SÉRIE.

Les Obligations désignées par le sort seront remboursées de la manière suivante :

La 1re à	500,000
Les 2 suivantes, à 100,000.	200,000
Les 4 — à 50,000. .	200,000
Les 60 — à 10,000. .	600,000
Total. . .	1,500,000

Les 781 Obligations qui sortiront ensuite seront remboursées au pair, à 500 fr.

TIRAGE DE LA 2e SÉRIE.

Les Obligations désignées par le sort seront remboursées de la manière suivante :

La 1re à	500,000
Les 2 suivantes, à 100,000	200,000
Les 4 — à 50,000	200,000
Ler 60 — à 10,000	600,000
Total. .	1,500,000

Les 756 Obligations qui sortiront ensuite seront remboursées au pair, à 500 fr.

AVIS,

Le *Comptoir d'Escompte*, à Paris, et MM. les *Receveurs généraux*, *Receveurs particuliers* et *Percepteurs*, dans les départements, délivrent des **Obligations mexicaines de la 2e série**, entièrement liberées et timbrées, au cours moyen de la Bourse de Paris, sans commission ni courtage.

Ces Obligations sont absolument identiques aux obligations de la 1re série ; — Elles jouissent d'un revenu égal de 30 fr. par an ; — elles sont remboursables à 500 fr. en cinquante ans, par voie de tirages au sort faits publiquement à Paris, tous les six mois, le 2 janvier et le 2 juillet de chaque année ; — elles servent remboursées une seconde fois à la fin de l'opération, à 340 fr., au moyen de rentes françaises déposées à la Caisse des Dépôts et Consignations ; — les lots qui leur sont attribués sont égaux en nombre et en chiffres aux lots afferents aux Obligations de la 1re série.

COMMERCE

Havre, 12 décembre. — *Cotons* — Nous avons encore eu un marché languissant ce matin, mais néanmoins le ton était meilleur et le coton à livrer que l'on recherchait davantage, était tenu avec grande fermeté. Le Madras s'est fait à 187 fr. 50 sur avril, à 192 frr. 50 sur mars, à 197 fr. 50 sur février, mais on demandait davantage.

Cette amélioration dans le moral a fait des progrès plus rapides cette après-midi sur les bonnes nouvelles d'Angleterre, et, avec des affaires actives, on payait un mieux sensible, soit de 2 fr, 50 à 3 fr. 50 pour coton à livrer. Le disponible était aussi très ferme, quoique peu demandé, et un lot de bon bas Louisiane a été payé 270 fr.

En somme, à livrer, on a payé 260 fr. pour Louisiane low middling à middling ; 265 fr. pour dito, un peu moins que middling ; 197 fr. 50 pour Madras sur mars ; 200 fr. pour Oomera, par *Cosmopolite* ; 187 fr. 50 à 190 fr. dito, achat novembre ; 190 fr. pour Cocanadah, par *Henri* ; 195 fr. pour Madras, achat octobre. 192 fr. 50 pour dito, achat novembre, etc.

Les ventes, à quatre heures, vont à 2,955 b.

Les avis d'Amérique du 2 courant télégraphiés par le steamer intermediaire paraissent annoncer une diminution progressive à New-Orléans, et d'ailleurs les lettres du 29 novembre, reçues à midi, ne chiffrent qu'à 47.000 b. les recettes totales de la semaine pour tous les ports.

Havre 13 décembre. — *Cotons*. — On a continué les affaires hier soir ; toutefois, ce matin, sans l'influence d'avis de Manchester, encore peu satisfaisants, le marché est retombé dans le calme, mais les prix se maintenaient avec fermeté. Cette après midi, ils se sont encore raipis et les avis d'Angleterre venant favorable les affaires ont été plus actives et nous notons en somme 1,875 b. de ventes à quatre heures.

On a fait passablement de Fernambourg à livrer, de 250 fr à 260 fr., suivant époque de départ, et des Madras décembre, à 215 fr. ; des février à 205 fr., des mars, à 200 fr.

Marseille, 11 décembre. — *Coton* — Notre stock s'élevait ce matin, à 5.723 b, dont voici le détail par provenance:

Jumel, 195 b. ; Chypre, 16 b. ; Salonique, 485 b. ; Volo, 61 b. ; Smyrne, 1.725 b. ; Mételin, 195 b. ; Naplouse, 125 b. ; Tarsous, 396 b. ; Idelep, 925 b. ; Lattaquié 675 b. ; Dardanelles, 125 b. ; Pirée, 145 b. ; Trébizonde, 215 b. ; Castellamare, 25 b. ; Pouille, 60 b. ; Moite blanc, 70 b.; Algérie, 190 b. ; Brésil, 100 b. ; ensemble 5,728.

A la fin de la semaine correspondante de 1864, notre stock était de 1,433

Marseille, 12 décembre.

Cotons : Calmes ; baisse Jumel, 280 ; Syrie, 212,50 ; Salonique Amérique sur février, 215. — Cocons : Andrinople, 30 ; Grèce, 25.

Marseille, 13 décembre. — Cotons en reprise ; Jumel, 287,50 ; janvier, 285 ; Tarsous, 195.

Arrivée de la malle de Constantinople.

Mulhouse, 9 décembre.

La demande pour filés et tissus a été très soutenue cette semaine et les prix pour les uns et pour les autres ont continué à augmenter. La rareté de la marchandise et la difficulté qui existe de la trouver en disponible ont obligé les acheteurs à se pourvoir par contrats à livrer; beaucoup de marchés ont été ainsi traités pour les premiers mois de l'année prochaine.

Mulhouse, 13 décembre. — Position sans changement ; prix toujours tres fermes ; 60 portées 20 fils, 66 à 67 fr.

Liverpool, lundi. — Ventes, 8,000 b. ; marché calme, sans changement sensible dans les prix.

Liverposl, mardi. — Les ventes vont à 12,000 b., et il y a 1/4 plein de reprise pour les cotons d'Amérique.

A Manchester, la halle a été plutôt calme, mais les prix sont fermement maintenus.

Liverpool, mercredi. — Ventes, 15,000 b. : marché tendu à pleins prix.

New-York, 2 decembre, au soir. — Coton : lourd à 52 c. le middling Upland.

Mobile, 1er décembre. — Coton en baisse

New-Orléans, 1er décembre. — Coton : Déprimé: le middling vaut de 50 à 51 c. Ventes d'aujourd'hui 1,900 b,

Bombay, 28 novembre. — Coton : Le middlinh fair revient a 14 1/4 q., le Broach et Oomrawuttee à 14 q.; Dhollerah, 450 R.

Bombay, 30 novembre. — Coton ; Dhollerah sans changement à 450 R.

LAINES.

Londres, 8 décembre. — La clôture de la quatrième et dernière série d'enchères de laines coloniales de cette année n'a pu avoir lieu que mercredi dernier, 6 courant malgré les démarches faites pour supprimer quelques jours,

Au point de vue général des importateurs une vente a rarement eu lieu dans des circonstances plus favorables que celle-ci. L'industrie lainière déploie une grande activité déjà depuis quelque temps, et elle ne prévoit rien à présent qui l'engage à se ralentir. Les faibles existences pour ces enchères paraissant insuffisantes à l'alimentation des fabriques jusqu'à la nouvelle campagne, d'autant plus que l'épuisement des laines européennes est presque complet, la plupart des acheteurs étaient préparés a se soumettre à la hausse ou à se résigner à être moins difficile dans leur choix.

L'empressement aux achats étaient très marqué parmi les acheteurs anglais, qui sont restés nombreux depuis le début jusqu'à la fin. Le concours des étrangers n'était pas aussi grand que d'habitude, et s'est composé d'acheteurs de la Belgique, de l'Allemagne, de l'Autriche, de la Suisse et de l'Italie. La France a été faiblement représentée pendant ces enchères, mais cela s'explique en ce qu'elle a fort judicieusement faits de grands approvisionnements aux précédentes enchères, et qu'elle n'avait réellement besoin que de faibles réassortiments pour attendre la nouvelle tonte.

Dans ces circonstances, la hausse moyenne au début, de 1 q. 1/2 par liv. sur les Australie, s'est affermie rapidement, et a même gagné du terrain pour toutes les bonnes laines blanches propres et nerveuses de Port-Philippe et autres, dont la pénurie s'est fortement fait sentir et en explique les cours extrêmes payés par les Anglais. Pour le Cap de Bonne-Espérance la hausse de 1 q. s'est élevée parfois jusqu'à 2 q. pour les laines de bonne nature, assez longues, propres et exemptes de gratterons et de graines

Les Russie, les Espagne et les Allemagne ont trouvé preneurs et ont obtenu les plus hauts prix courants pour ces sortes.

L'exportation a été considérablement ralentie dans ses achats, tant pour les cours élevés que par le manque de laines convenables pour la France ; néanmoins elle a enlevé environ 15.000 b ; dont la majeure partie pour la Belgique et l'Allemagne. La France n'a pas pu, à beaucoup près, exécuter ses ordres d'achats donnés dans des limites raisonnables.

Aux enchères de laines communes qui ont eu lieu hier et aujourd'hui, ont offert les quantités suivantes ;

262 b Indes-Orientales, 4,682 b Russie Donskoy, etc., 439 b. Georgie, 203 b. Turquie, Smyrne, 411 b. Afrique, 465 b. Egypte, 414 b. Allemagne, 400 b. Monte-Video, 508 b. diverses provenances; ensemble 7,784 b. de laines communes.

BULLETIN FINANCIER.

Paris, 13 décembre.

Le marché très ferme et très animé en clôture a faibli après 2 heures et les cours de clôture indiquent une réaction notable sur les cours de début. Les Consolidés anglais ont repris de 1/8 à 87 3/8 à 1/2. La rente reste à 69 après 69.12 1/2 et l'Italien à 65.35 après 65.45. Le Mobilier ouvert à 895 finit à 888,75 et l'Espagnol à 475 après 481,25. Les Lombarda ont fait 430 pour fermer à 425. Le Saragosse finit à 195 et le Nord d'Espagne à 165. Les Portuhais restent à 170 avrès 180. Les Petites Voitures ont atteint 85 et restent à 3.75. Les Transatlantiques restent à 62.50 après 570.

Cours moyen du comptant : 3 0/0 68. 95 4 1/2, 0/0 97. 32 1/2.
Banque de France 3,790.
Crédit Foncier 1,320.

COURS DE LA BOURSE

Cours de clôture	le 13	14
3 °/o ancien	68. 90	69,05
4 1/2 au com.	97. 25	97,50

ANNONCES

Propriété à vendre

A vendre, de gré-à-gré, une grande et belle maison avec porte cochère, dépendances et jardin, située dans un beau quartier au centre de la ville.

S'adresser à A. Jourdeuil, rue Destombes. 5617. 1 n. §

Voiture à vendre

Belle voiture de campagne, presque neuve, à vendre.

Rue de l'Alouette 29. 13 5697

Vente publique à Dunkerque
DE LAINES AVARIÉES.

Le mardi 19 courant, 2 h. 1/2 de relevée, M. Chaveron-Wattel fera vendre publiquement, à la Bourse de Dunkerque, en présence des agents des assureurs, et par le ministère de M. Leroy, courtier, 379 BALLES laine d'Algérie suint, plus ou moins avariées, provenant du navire *Père Poulain*, venu d'Oran.

Aux conditions lors dites. 17 5716

LEERS-FRANCE, à proximité de la place,

A VENDRE de gré à gré,

une belle propriété, d'une contenance d'un hectare 89 ares 50 centiares de bonne terre labourable, repris au cadastre section B numéro 405, tenant au chemin d'Audenaerde à Lille.

S'adresser pour tous renseignements en l'étude de Me PRÉVOST, notaire à Templeuve (Belgique). 13-17-22d 5719

VIEUX MATÉRIAUX
à vendre

S'adresser rue de l'Hospice, n° 24. § 5715

A VENDRE

Deux LISAGES et un REPIQUAGE à vendre.

S'adresser rue des Champs, 23. 5700

A louer

A louer une maison à deux étages avec ou sans machine à vapeur, propre à tous genres de commerce.

S'adresser rue de l'Ermitage, n° 48. 17d 5608

Maison à louer

présentement, rue de l'Embranchement n° 12,

S'adresser chez M. Deladerière-Sorel. § 5576s

Maison de campagne
A LOUER POUR LE 1er JANVIER

A louer une maison de Campagne avec grand jardin et pièce d'eau, située rue du Moulin, 21. 5630

Boulangerie à louer

A louer présentement une boulangerie située dans un quartier des plus populeux de la ville.

S'adresser chez M. Dehoorme, receveur de rentes, rue du Midi n° 13, Roubaix.

Teneur de livres

Un teneur de livres disposant de quelques heures par jour désire les utiliser.

S'adresser au bureau du journal sous les initiales A. J. M. 17d 572

Ouvrage à façon

Une association d'ouvriers charpentiers et menuisiers demandent de l'ouvrage à façon pour le compte des bourgeois.

S'adresser rue de Lille, (maison Delrue N° 4, Roubaix. 23d 5700

Demande d'emploi

Un jeune homme, connaissant l'anglais, ayant fait ses études commerciales dans une des premières maisons de tissus de Paris, demande un emploi dans une bonne maison de Roubaix. Il ferait les voyages au besoin. Bonnes références.

Réponse au bureau du journal sous les initiales L. F. D. 17d 5722